

Voir la version en ligne

MAI 2016

LA LETTRE DU CERCLE NATIONAL DES BÉNÉVOLES



Assemblée Générale du Cercle National des Bénévoles

L'assemblée générale du Cercle National des Bénévoles était programmée le 25 mai. Cependant le bureau a jugé plus sage de reporter cette assemblée générale en raison des préavis de grèves déposés. Une nouvelle date sera annoncée dès que les mouvements sociaux dans les transports en commun seront terminés.

Dossiers du Mérite Bénévole Promotion 2016



Nous vous rappelons que les dossiers pour postuler au mérite bénévole promotion 2016 sont à remplir via le formulaire accessible sur le site du CNB (www.cercle-benevoles.fr, rubrique Distinctions) avant le 30 juin. N'hésitez pas à contacter votre délégué, via la carte interactive sur le site.

L'échelon JUNIOR pour les jeunes justifiant d'au moins 2 années d'activité bénévole avant 20 ans a été créé pour les encourager et les soutenir dans leur investissement. Il est important de penser à eux, ils sont l'avenir de nos associations.

Parlez-en autour de vous, aux élus en charge de la vie associative, aux responsables d'association.

Même si un bénévole n'attend rien, il est toujours très touché de voir son investissement bénévole reconnu par ses pairs.

Je présente un dossier



Délégations

Actuellement le Cercle National des Bénévoles compte de nombreux délégués. Qu'ils soient ici remerciés du travail qu'ils fournissent tout au long de l'année.

Pourtant, certains départements n'ont pas encore de délégué du Cercle National des Bénévoles, c'est le bureau de Paris qui gère au mieux les contacts ou les dossiers en provenance de ces départements.

Vous êtes adhérent du CNB, vous souhaitez mettre votre expérience bénévole au service des autres, vous avez envie d'être utile à l'ensemble du monde associatif : faites-vous connaître à contact@cercle-benevoles.fr, vous serez le bienvenu.

Plus on est nombreux, plus la charge est légère !

Nous contacter

Votre association est-elle bien assurée ?

	Associations moins de 100 adhérents	Associations moins de 500 adhérents
Responsabilité Civile (hors local)	89 €	148 €
Mutuelle santé	tarif sur étude uniquement **	
Protection Juridique Resoluo	75 €	120 €
RC Dirigeants d'association	150 €	

Dans le cadre du partenariat signé avec l'association le Cercle National des Bénévoles (CNB), vous pouvez bénéficier d'une garantie négociée pour votre RC Association ainsi que de nouvelles garanties (voir tableau récapitulatif ci-dessus), pour une protection optimale de votre structure.

Soit :

deux garanties facultatives mais que nous conseillons fortement (la RC dirigeants d'association et le contrat de protection juridique Resoluo) ;
et une solution de mutuelle santé obligatoire.

Vous trouverez récupérer la plaquette présentant l'offre.

Pour toutes demandes d'informations, il vous suffit d'appeler au 01.41.19.99.10 (demander Julien) ou de le contacter par mail à agence.cheurf@axa.fr

Plus d'informations.....

Recherche bénévoles.....

Vous cherchez à faire du bénévolat ou vous recherchez des bénévoles, Le Cercle National des Bénévoles vous propose de passer une annonce sur son site gratuitement.
Renseignements sur notre site www.cercle-benevoles.fr, rubrique « Bourse ».

CRÉER UNE PETITE ANNONCE.....



Twitter

Pour retrouver le Cercle National des Bénévoles sur Twitter, réagissez avec le #CNB.

Connectez vous



Facebook

Vous avez un compte Facebook ?
Le Cercle National des Bénévoles aussi.
Aimez la page du CNB, partagez ses publications, vous contribuerez efficacement à le faire connaître.

Rejoignez-nous

Le Cercle National des Bénévoles
16 Avenue du Maréchal JUIN
60750 CHOISY AU BAC
contact@cercle-benevoles.fr
www.cercle-benevoles.fr



Cet email a été envoyé à contact@cercle-benevoles.fr.
Vous avez reçu cet email car vous vous êtes ou avez été adhérent
au Cercle National des Bénévoles.

[Se désinscrire](#)

Envoyé par

